

Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE des territoires de réseau local de services (RLS) de la région des Laurentides, 2011

Description :	Le tableau présente la répartition de la population de la région des Laurentides et de chacun des territoires de RLS selon cinq niveaux de défavorisation matérielle allant du niveau le plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des niveaux.
Niveau d'information :	Détaillé
Utilité :	Le tableau permet de caractériser le profil économique de la population des territoires de RLS par rapport à la région. Il est possible de comparer le profil de différents territoires de la région. Tous les territoires comportent des zones plus défavorisées et d'autres plus favorisées dont la population doit être prise en compte dans la planification des services et l'allocation des ressources.
Limite :	N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans le tableau indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.

	Conditions matérielles plus favorables -----> Conditions matérielles plus défavorables										Population couverte par l'indice ¹ 2011
	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Région des Laurentides	106 800	19,8	108 800	20,2	108 000	20,0	107 300	19,9	108 600	20,1	539 500
RLS d'Antoine-Labelle	500	1,4	1 600	5,0	0	0,0	4 100	12,6	26 600	81,0	32 800
RLS des Laurentides	1 400	3,3	9 700	22,3	9 600	22,1	12 300	28,3	10 400	24,0	43 400
RLS des Pays-d'en-Haut	16 500	42,7	10 600	27,5	5 500	14,1	2 700	6,9	3 400	8,8	38 700
RLS d'Argenteuil	1 900	6,2	1 100	3,7	4 600	15,3	8 600	28,3	14 100	46,6	30 300
RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud	12 600	11,6	31 900	29,3	25 500	23,5	22 700	20,9	16 000	14,8	108 700
RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord	11 000	7,9	23 100	16,6	40 600	29,2	39 000	28,0	25 500	18,3	139 000
RLS de Thérèse-De Blainville	62 900	43,0	30 800	21,0	22 200	15,2	18 000	12,3	12 600	8,6	146 500

Constats :

Des niveaux de défavorisation matérielle très différents selon les territoires de RLS

- C'est dans le RLS d'Antoine-Labelle que la défavorisation matérielle est la plus forte avec 94 % de la population vivant dans des secteurs plus défavorisés (quintiles 4 et 5).
- La défavorisation matérielle est assez présente dans le RLS d'Argenteuil où 75 % de la population habite dans des secteurs plus défavorisés.
- Environ 24 % de la population du RLS des Laurentides vit dans des secteurs les plus défavorisés matériellement de la région (quintile 5). Cette proportion est supérieure à la moyenne régionale.
- À l'opposé, la défavorisation matérielle est moins présente dans les territoires des Pays-d'en-Haut et de Thérèse-De Blainville, car la majorité de leur population réside dans les secteurs plus favorisés (quintiles 1 et 2). On retrouve d'ailleurs seulement de faibles proportions de leur population résidant dans les secteurs plus défavorisés.
- Le RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord a des conditions matérielles intermédiaires, car on retrouve des proportions plus faibles que la moyenne régionale dans les secteurs les plus défavorisés matériellement (quintile 5) et les secteurs les plus favorisés (quintile 1). Toutefois, on remarque une proportion plus importante que la moyenne dans les secteurs plutôt défavorisés (quintile 4).
- Le territoire de RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud a également des conditions matérielles intermédiaires, on observe une proportion de sa population plus importante que la moyenne dans les secteurs plutôt favorisés (quintile 2).

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement de la population et de l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des territoires peut différer du nombre pour la région.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011. Institut national de santé publique (INSPQ), compilations de données, 2015.

Le nombre de personnes habitant les secteurs les plus défavorisés dépend du niveau de défavorisation et de la taille de la population

- ▶ On dénombre environ 108 600 personnes qui résident dans les secteurs plus défavorisés de la région des Laurentides (quintile 5).
- ▶ Ce sont dans les territoires d'Antoine-Labelle et de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord que l'on en retrouve le plus grand nombre, soit plus de 25 000 personnes pour chaque territoire.
- ▶ Les RLS d'Argenteuil et de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud en comprennent environ 15 000 personnes chacune.
- ▶ Même s'il est considéré comme un territoire plutôt favorisé, le RLS de Thérèse-De Blainville compte pour sa part un peu plus de 12 000 personnes vivant dans les secteurs les plus défavorisés.
- ▶ Environ 10 000 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés dans le RLS des Laurentides, alors que le RLS des Pays-d'en-Haut en compte seulement 3 400.